



Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

Siège social : 139, rue des Poissonniers 75018 PARIS

Internet : www.fpip-police.com

SYNDICAT INDEPENDANT DE LA POLICE MUNICIPALE

Siège administratif: 139, rue des Poissonniers – 75018 PARIS • Tél. 01.44.92.78.50 • Fax: 01.44.92.78.59 • Email : fpip@fpip-police.com

COMMUNIQUE

SALAIRES:LES « MUNICIPAUX » PARENTS PAUVRES DE LA SECURITE PUBLIQUE

Dans un communiqué récent le SNPM –CFTC estime qu'à l'heure où l'on parle de revaloriser les salaires de nos amis gendarmes pour parvenir à une équité avec nos collègues de la police nationale , les policiers municipaux sont une fois de plus les grands oubliés de la sécurité publique . Le SIPM-FPIP partage cette analyse : Les policiers municipaux sont considérés à juste titre comme des policiers de plein exercice lorsque cela arrange les autorités, mais considérés comme de simples employés communaux dès que le volet social est abordé. Le SIPM-FPIP note également que des syndicats dit « représentatifs » qui ont osé signer le fameux « protocole » avec le gouvernement avaient promis des « avancées sociales » dont nous n'avons pas vu la couleur. **Trahir** la volonté des policiers municipaux (sans il est vrai craindre une sanction électorale tant le déficit démocratique est flagrant dans nos élections professionnelles) n'a manifestement **profité qu'à quelques-uns** au détriment de la majorité. Le SIPM-FPIP note également la grande hypocrisie du **Parti Socialiste**, grand employeur de policiers municipaux dans les collectivités locales qui dans une dépêche AFP a déclaré : « **Le Parti socialiste a exprimé mercredi son inquiétude face aux récentes violences dans la banlieue parisienne et au malaise qui s'exprime au sein des forces de sécurité.** » Quelle est l'action conduite par le PS en faveur des revendications sociales légitimes des Policiers Municipaux ? Que fait-il pour exiger que le régime indemnitaire des policiers municipaux subisse en terme d'attribution une profonde réforme s'inscrivant en terme d'obligation ? **En réalité les élus PS,comme les autres, entendent rester seigneurs et maîtres de toutes décisions, comme d'attribuer ou non le régime indemnitaire à leurs policiers municipaux,** de le revoir à la baisse ou de le supprimer . Le PS doit trouver normal qu'il puisse exister des différences de rémunérations entre les policiers municipaux de plus de 500 euros par mois selon les communes ...Le parti socialiste semble ainsi pratiquer le social **mais à géométrie variable. Pour le moment il n'a guère de leçons à donner.**

